



RE: Correspondance à votre attention

1 message

Arnaud Viala < Arnaud. Viala@assemblee-nationale.fr>

À : Réaction 19

21 juillet 2021 à 11:41

Madame, Monsieur,

le Président de la République a annoncé la semaine dernière un projet de loi en urgence pour mettre en place un contrôle de la situation sanitaire des Français par le 'pass sanitaire'.

Suite à ces annonces, et en amont du débat sur ce texte, vous m'avez écrit et je tiens à vous répondre de manière claire:

Je comprends parfaitement que la question de la vaccination puisse interroger, pour soi-même, ses proches... Nous n'avons que très peu de recul sur la crise que nous traversons et aussi sur les vaccins proposés.

Je comprends également que l'on puisse souhaiter un débat sur ces questions et revendiquer la liberté de ne pas avoir recours à ces technologies.

Je comprends aussi que la question des contrôles soit délicate : les commerçants, en particulier sont en première ligne et souvent en difficulté.

En revanche:

La gravité et la durée de la crise ne permettent pas de rester sans action, ni d'ailleurs de considérer que nos libertés ne sont pas largement atteintes.

Je crois que les professionnels qui sont au contact de publics, a fortiori fragile, doivent protéger les autres et aussi se protéger eux-mêmes au mieux.

La mesure principale du projet de loi porte sur le 'pass sanitaire' qui va permettre de vérifier qui est, soit protégé par le vaccin, soit testé récemment et négatif à la COVID-19. Ce passage me paraît indispensable si l'on veut préserver notre sécurité sanitaire et nos libertés individuelles et collectives.

Je suis globalement favorable à ce texte, considérant que si l'on ne souhaite pas être vacciné, on peut soit se faire tester pour accéder aux lieux de regroupement, soit décider de rester à l'écart des rassemblements.

Je serai – cependant – très vigilant sur la proportionnalité des mesures et des sanctions prévues par la loi. Je ne pense pas qu'il faille aller trop loin de ce point de vue-là. Le débat parlementaire permettra d'améliorer le texte.

Je condamne en outre toutes les menaces et violences auxquelles certains se livrent ces jours-ci. Rien ne les justifie ni ne les excuse à mes yeux.

Je suis conscient de ne pas aller dans votre sens mais considère être dans mon rôle d'élu en vous livrant – en sincérité – mon point de vue, pesé et réfléchi en tenant compte de tous les avis.

Je reste à votre disposition et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma respectueuse considération.